

Metz, le 28 avril 2022

COMMUNIQUE

Ouverture de l'aire de grand passage définitive de l'Eurométropole de Metz

Le dimanche 22 mai, la nouvelle aire de grand passage de l'Eurométropole de Metz, située rue du Cambout de Coislin à Moulins-lès-Metz (ancien site de Tournebride), ouvrira ses portes aux gens du voyage. Elle sera accessible jusqu'au 31 octobre 2022.

Cette nouvelle aire de grand passage définitive de l'Eurométropole de Metz remplace les sites provisoires mis à disposition depuis 2013 par l'intercommunalité. Elle permet d'accueillir jusqu'à 200 caravanes simultanément, sur une surface engazonnée et arborée de 4 hectares.

Depuis 2019, un décret fixe les équipements minimums obligatoires sur les aires de grand passage, en termes de voirie, d'alimentation en eau et électricité, assainissement, éclairage etc. Le site est conforme à ces nouvelles obligations, et aux objectifs fixés à l'Eurométropole de Metz par le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage de la Moselle.

Rappel des règles d'occupation d'une aire de grand passage :

- Elle est destinée au court séjour de groupes de 50 à 200 caravanes en période estivale.
- Un responsable de groupe désigné signe avec l'Eurométropole, une convention temporaire d'occupation du site. Il doit annoncer son arrivée au préalable en préfecture et payer un droit de place hebdomadaire compris entre 750 € et 3 500 € selon le nombre de caravanes accueillies. Ce droit de place inclut l'eau, l'électricité et la collecte des ordures ménagères. Un dépôt de garantie, d'un montant équivalent à 1 semaine de séjour sera également versé avant l'installation sur site, et restitué à l'issue du séjour si aucun manquement n'est constaté.

Une ambition forte de l'Eurométropole de Metz

Parallèlement à l'aire de grand passage, l'Eurométropole s'investit également dans la création d'aires permanentes d'accueil.

Contrairement aux aires de grand passage, ces équipements sont destinés au séjour individuel de familles, pour des durées plus longues. Sur son territoire, l'Eurométropole de Metz dispose de 80 places-caravanes, et crée actuellement 60 places complémentaires, avec :

- 1 aire d'accueil existante de 40 places avenue de Blida à Metz
- 1 aire d'accueil en cours d'agrandissement à Marly/Montigny-Lès-Metz, qui va passer de 40 à 52 places (réouverture courant juin).
- 1 nouvelle aire d'accueil de 48 places, en cours d'aménagement rue de la Seulhotte à Metz (ouverture au 2nd semestre 2022).

www.eurometropolemetz.eu

www.facebook.com/EurometropoleMetz - www.twitter.com/EuromMetroMetz

www.instagram.com/EurometropoleMetz

Contact Presse : Céline VINCENT | Direction de la Communication *Attachée de Presse*

T. 03 57 88 33 41 | 06 20 90 99 80 | cvincent@eurometropolemetz.eu